



ASSOCIATION SPRIET

20/33, rue Ferdinand Buisson - 59200 TOURCOING

Tel: 03 20 94 10 24 - Email : contact@association-spriet.fr

Banque Postale : compte 1156974A Lille

IBAN : FR38 2004 1010 0511 5697 4A02 640 - **BIC** : PSSTFRPPLIL

Compte-rendu du Conseil d'Administration du samedi 17 mars 2012 Auberge de la Forge à Villeneuve d'Ascq

Rappel de l'ordre du jour :

- Approbation du compte rendu du CA du 10 décembre 2011,
- Remarques et commentaires sur le numéro 34 de «La Tribu»,
- Information sur le nombre d'adhérents et sur la trésorerie,
- Transfert du siège de l'Association SPRIET,
- Clôture des comptes 2011,
- Organisation de la prochaine Assemblée Générale le 13 mai 2012,
- Suite de la mise à jour du site internet,
- Commande de vin,
- Questions diverses.

10 votants pour ce CA, le quorum est atteint.

Avant de démarrer la réunion, Olivier rappelle que l'association aura 35 ans le 21 mars prochain, dans quatre jours, et demande que chacun ait une pensée pour Maurice qui a disparu depuis notre dernier conseil d'administration. Il demande à François des nouvelles d'Odette, hospitalisée depuis quelques semaines et qui se remet tout doucement.

Approbation du compte rendu du CA du 10 décembre 2011

Le compte rendu est approuvé à l'unanimité.

Remarques et commentaires sur le numéro 34 de «La Tribu»

Ce numéro 34 a été qualifié de "belle Tribu". Pour la première fois, il comportait 58 pages. Nos adhérents nous écrivent, entre autres :

- bonne année, bon numéro 34,
- bravo pour ce numéro,
- merci, numéro impressionnant,
- merci mais... nous aimerions des documents sur nos branches.

La "Tribu" a été éditée à 130 exemplaires et a été expédiée le 6/01/2012 aux adhérents à jour de

leur cotisation en 2011 ainsi qu'à ceux qui avaient réglé 2010.

Une lettre de relance a été envoyée à 16 membres qui n'ont pas payé depuis 2008, dans le but de connaître le pourquoi de leur non cotisation. Une enveloppe timbrée a même été jointe à ce courrier, mais 3 seulement ont répondu. Une personne a envoyé sa cotisation et deux ont répondu ne plus vouloir adhérer. Soit 20 euros encaissés pour 24 euros de frais d'envoi.

Pour les membres belges remplissant les mêmes conditions, la lettre de relance sera traduite en flamand par Christina, puis envoyée par Olivier.

Olivier fait un tour de table pour connaître l'avis des présents au sujet de ce numéro 34. A l'unanimité, la qualité des photos est mise en avant. Le numéro 34 est une "perle".

Olivier remercie tous ceux qui ont contribué à cet excellent numéro. Cette période de récolte d'information puis d'écriture est un grand moment de travail, avec de l'effervescence, de l'adrénaline, c'est un vrai challenge. Une bonne nouvelle : il y a encore beaucoup de matière pour les numéros suivants, de nombreux sujets encore à traiter, de nombreux documents rassemblés, et notre cousine Josette a encore tant d'histoires et d'anecdotes à nous conter.

Information sur le nombre d'adhérents et sur la trésorerie

Trois semaines après l'envoi de la "Tribu", nous avons déjà engrangé 51 cotisations, ce qui est un record absolu. La rapidité et la fidélité des adhérents sont des indicateurs du bon fonctionnement de notre association. 69 adhérents à jour de leur cotisation au bout de 2 mois + 4 paiements reçus entre temps, soit 73 à ce jour. Pour information, l'année dernière nous avons 79 adhérents ayant réglé. On peut donc espérer une augmentation des effectifs pour 2012. Le président rappelle que son vœu le plus cher est d'atteindre la barre des 100 membres cotisants pour 2012.

En caisse au 29/02/2012 :

- CAISSE D'EPARGNE : 4167,53 €
- LA BANQUE POSTALE : 1393,34 €

En résumé, les finances se sont améliorées et elles sont excellentes, notamment avec le fait que la "Tribu" ne coûte pas cher à imprimer pour l'Association, mais il est possible que cela ne dure pas. Il faudra donc prévoir le budget en conséquence car une telle impression représente un gros montant à déboursier.

Il nous faut dépenser intelligemment et ne pas "flamber", surtout en prévision d'une future réunion quinquennale.

Transfert du siège de l'Association SPRIET

Olivier est maintenant président depuis 5 ans et nous avons tous souhaité conserver le siège de l'Association chez Maurice à Tourcoing, car l'Association c'était "lui", et en ouvrant le courrier il participait activement à la gestion de l'Association.

Son épouse Thérèse a le projet de quitter Tourcoing à moyen terme. Après délibération, il est décidé que le siège sera transféré dans les plus brefs délais chez Olivier, soit 600 Avenue Jean Jaurès à Ronchin (59790).

Il faudra procéder rapidement à tous les changements au niveau de la préfecture, des fournisseurs, organismes et banques et ne pas oublier le site internet et les courriers, dont celui pour convoquer nos adhérents à l'Assemblée Générale.

Clôture des comptes 2011

Cette année, Thérèse SPRIET était la seule vérificatrice du fait de l'indisponibilité d'Odette SPRIET. Les comptes 2011 ont été approuvés par Thérèse le 25/02/2012.

Il apparaît un résultat positif de 649.42 €. Pour 2013, il faudra sans doute prévoir à peu près ce budget pour la réalisation de la "Tribu", soit environ 5 € par 130 exemplaires = 650 €, et donc trouver des "ressources" supplémentaires pour continuer à présenter des comptes équilibrés.

A noter que si nous obtenons plus d'adhérents, nous aurons plus d'excédent.

Organisation de la prochaine Assemblée Générale le 13 mai 2012

Lors de la dernière réunion du conseil d'administration, il a été décidé d'organiser l'AG le dimanche 13 mai 2012. Nous avons peu de choix en raison de l'année électorale en plus des dates habituelles à éviter pour ce genre de manifestation.

L'AG aura lieu à la Maison Natale de Charles de Gaulle, rue Princesse à Lille. Nous pourrons aussi profiter de l'exposition sur Anne Franck qui s'y tient pour quelques mois. Notre président a eu l'occasion de s'y rendre lors de l'inauguration, c'est une exposition très émouvante et très instructive.

Nous pourrons effectuer notre Assemblée Générale dans l'amphithéâtre qui peut contenir environ 70 personnes, Olivier doit y retourner pour mettre au point l'organisation avec Aymric Spriet.

Un groupe de 10 personnes a essayé début février le restaurant "Le Soleil d'Agadir" qui se situe à quelques mètres du musée et propose divers couscous et tajines. Le prix moyen par personne était de 27€. Olivier est ensuite allé négocier le tarif et le menu, sachant que le prix du restaurant serait le prix demandé aux adhérents.

Sur la base d'un beau menu, le restaurant demande environ 30€ par personne pour la prestation. Nous allons réduire ce montant à 25€ par participant, en demandant une bouteille de vin pour 4 personnes et non 3, et en réduisant le menu couscous, très copieux si c'est un royal, à seulement des brochettes, des boulettes de bœuf et des merguez.

Comme les années précédentes, l'association prendra à sa charge les repas des moins de 30 ans.

François a réservé le musée des canonnières, dont l'entrée est de 2 € par personne en tarif groupe. Il est décidé que l'association prendrait à sa charge le montant de cette entrée.

Programme :

10h30 – accueil. L'AG devra durer environ 1 heure.

11h30 – visite guidée du musée en petits groupes d'une durée de 30minutes, puis verre de l'amitié.

13h00 – départ du musée pour se rendre au restaurant.

16h30 – visite du musée des canonnières.

Un rapide calcul porte à 700€ environ la participation de l'association pour l'apéritif, le surplus éventuel des 25€ par personne, les repas des moins de 30 ans et l'entrée au musée des canonnières.

Rappel :

Coût de la participation 2010 : 822.86€ du fait de la location de tables et chaises.

Coût de la participation 2011 : 369.50€.

Suite de la mise à jour du site internet

Comme évoqué précédemment, la page d'accueil sera bilingue et nous allons étendre la traduction au bulletin d'adhésion et à la rubrique "contact".

Les 4 points importants à retenir sont :

- La base généalogique à 2 vitesses, il faudra mettre le curseur au bon endroit,
- La mise en place des mots de passe,
- Les photos,
- L'accueil.

De nombreux articles de «La Tribu» ont été cités, ils seront mis en ligne au plus vite dans une nouvelle rubrique intitulée «Nos publications».

Beaucoup de contacts s'inscrivent mais on ne leur écrit pas. Il est décidé d'envoyer un mail à toutes les adresses connues (adhérents, inscrits, contacts) pour annoncer l'AG du 13 mai 2012.

Commande de vin

Il serait intéressant de rassembler la commande pour la mi-avril. Comme ceci, la livraison pourrait se faire lors de l'Assemblée Générale.

Il est proposé une tarification pour ceux qui passent leur commande avant la commande globale, soit 4€ la bouteille, et un 2^{ème} tarif pour ceux qui commanderaient par la suite, à 5€ la bouteille.

Questions diverses

Valérie s'est renseignée sur le dépôt légal du titre de notre revue. Maurice avait bien fait les choses, la "Tribu" nous appartient.

Pour que cette propriété persiste, il faut envoyer un exemplaire de la "Tribu" chaque année à la bibliothèque nationale, Valérie a vérifié, nous sommes bien connus.

Il faudra ajouter notre numéro ISSN sur nos prochaines parutions de notre revue.

Olivier propose que l'Association participe au Forum du Mélantois qui est planifié le 25 novembre 2012. Le Mélantois regroupe les communes situées entre la Deûle et la Marque. A cette exposition seront présents les communes, historiens, généalogistes.

Le but premier est de se faire connaître, on y parlera des Spriet de Ronchin, de leurs fermes...
Le thème de cette année est Léopold Simons, expert en langues régionales.

Catherine SPRIET
Secrétaire

Olivier SPRIET
Président